

Comment mettre en place une démarche de développement durable dans ma structure ?



URCPIE
NORMANDIE

INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES

De nombreuses structures s'engagent dans des démarches de développement durable, mais de quoi parle-t-on ? Par où commencer ? Avec quels acteurs ? Et à quel moment peut-on considérer qu'on est dans une démarche de développement durable ?

PUBLIC CIBLE : Responsable RSE ou toute personne (dirigeant•e, salarié•e, bénévole) d'une structure souhaitant s'engager dans une démarche de développement durable

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Comprendre les enjeux du développement durable et les étapes clés pour initier une démarche dans sa structure
- Acquérir des outils pour structurer et pérenniser une démarche de développement durable, du diagnostic à l'évaluation
- Mobiliser et outiller des référents pour intégrer des actions concrètes et adaptées au fonctionnement et aux projets de la structure

CONTENU :

- **Les 3 piliers du développement durable et les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD)**
- **Déroulement d'une démarche de développement durable, freins et leviers**
- **Introduction à la psychologie sociale pour comprendre les ressorts du changement de comportement**
- **Les enjeux du développement durable dans le fonctionnement de la structure et les enjeux en termes d'organisation d'évènements**
- **Rôle du référent au sein de la structure**
- **Les thématiques envisageables et un tour d'horizon des actions réalisables**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apport de connaissances théoriques et utilisation des cas pratiques,
- Mise en situation par des exercices concrets et confrontation des expériences,
- Travaux individuels et en sous-groupes.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE : RAS

ÉVALUATION :

Des temps de bilans collectifs et individuels seront effectués pendant la formation puis entre 3 et 6 mois après la formation

Comment mettre en place une démarche de développement durable dans ma structure ?

En présentiel

INFORMATIONS PRATIQUES

01

DATE ET HORAIRES : 13 octobre 2026; 9h30-12h30 – 13h30-17h30 (7 heures)



LIEU : Maison des associations, 1018 Quartier du Grand Parc, 14200 Hérouville Saint-Clair (Calvados)



MOYEN D'ACCÈS : Gare SNCF Caen, Lignes Twisto Tram (ligne T1 – arrêt « Place de l'Europe ») et bus (ligne 4 – arrêt « Poppa de Valois »)



RESTAURATION ET HÉBERGEMENT AUX ALENTOURS

https://drive.google.com/file/d/1ufI0t9ud0uCIrFJA2ocTnD3lvCeJddqn/view?usp=drive_link



LA FORMATREUR : Axel VIGET,
Responsable du Pôle publics et Transitions
au CPIE Vallée de l'Orne

TARIFS :

Frais pédagogiques de 400 € par jour de formation, par stagiaire salarié. Prise en charge possible au titre de la formation professionnelle, renseignez-vous auprès de votre OPCO.

Ces tarifs ne comprennent pas l'hébergement, les déplacements et les repas qui restent à la charge du stagiaire.

Tarifs préférentiels individuels, demandeurs d'emplois, bénévoles, volontaires en service civique.
Contactez-nous.

INSCRIPTIONS :

L'inscription se fait auprès de l'URCPIE de Normandie :

> Mail : formation@urcpie-normandie.com

> Téléphone : 06.59.60.37.00

> Formulaire d'inscription en ligne accessible via QR Code



Personne en situation de handicap : n'hésitez pas à nous contacter. Nous ferons de notre mieux pour vous donner accès à la formation.

Les formations proposées par l'URCPIE Normandie sont portées administrativement par le GRAINE Normandie, organisme de formation enregistré sous le numéro 25 14 02061 14 auprès de la Préfecture de Région. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Le GRAINE Normandie est certifié QUALIOPI.

